



Bidart

Galerie d'exposition Pili Taffernaberry

ÉTAT DES LIEUX

Un état des lieux du matériel et des lieux est effectué lors de la prise de possession du lieu et en fin d'exposition. Une caution d'un montant de 100 € (*initialement non encaissée*) est demandée et l'exposant verra une partie ou l'intégralité de cette caution encaissée si nécessaire.

► Locataire

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse :

► Locaux

Date d'entrée :
___/___/___

Date de sortie :
___/___/___

Locaux	Etat neuf		Bon état		Etat moyen		Mauvais état		Commentaires
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	
Murs									
Plafonds									
Sols									
Portes									
Fenêtres									
Volets									
Electricité									
Autres : sanitaires...(préciser)									

Clés : Remise d'un jeu de 4 clés (porte d'entrée/ volet roulant façade/ volets bois extérieurs/ local rangement)



Le local de rangement doit rester ouvert et non fermé à clés. La salle est équipée d'un extincteur.

► Matériel d'équipement

Equipements	Etat neuf		Bon état		Etat moyen		Mauvais état		Commentaires
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	
2 Chevalets en bois simple									
1 Chevalet en bois double face									
4 grilles métalliques (0,80 x 2m)									
2 tables (2m x 75 cm)									
1 table d'accueil (1.40 m x 60 cm)									
29 tiges blanches									
29 crochets inox									
7 Fils transparents pour suspension + 7 crochets									
1 petite échelle									
4 chaises blanches									
2 panneaux d'affichage									

Je soussigné (e) _____ déclare avoir pris possession de la Galerie Pili Taffernaberry

du ___/___/_____/ au ___/___/_____/ équipée des locaux et du matériel ci-dessus référencés.

Fait à Bidart le ___/___/_____/

Signature :